

GROUPE IRD

Société Anonyme au capital de 44 274 913,25 EUR
Siège social : 40, rue Eugène Jacquet – 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
456 504 877 RCS LILLE METROPOLE

DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2017 DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE EN L'ETAT

« L'Assemblée Générale, constatant que les résultats de l'exercice 2016 se traduisent par bénéfice net comptable de 1 529 068,57 €, décide sur la proposition du Conseil d'administration, de l'affecter comme suit :

A la réserve légale (5 %)	76 454,00 €
Qui s'élevait à	3 308 619,89 €
Qui s'élèvera à	3 385 073,89 €

Bénéfice distribuable :

Solde du résultat de l'exercice	1 452 614,57 €
Solde du report à nouveau créditeur	14 556,36 €
Autres réserves (compte n°106800000)	6 098 398,24 €

Total distribuable : 7 565 569,17€

A la distribution d'un dividende de 1 509 701,96 €

Après distribution, le compte « Autres Réserves » s'établirait à 6 055 867,21 €

Soit un dividende brut, avant prélèvement sociaux dus par les personnes physiques, de 0,52 € par action ayant droit à dividende, les actions détenues en auto détention par la Société étant privées du droit à dividende.

Le montant total des dividendes versés sera réduit à proportion du nombre d'actions de la Société inscrites au compte de liquidité tenu par la Société de Bourse GILBERT DUPONT. Le report à nouveau après répartition sera augmenté à due proportion. »

Cette résolution a été adoptée en l'état et à l'unanimité par 2 769 487 voix pour.

Certifiée conforme
Le Directeur Général